

## La vie et l'oeuvre de Vincent-Pierre Jutras (1855-1920) *The life and works of Vincent-Pierre Jutras (1855-1920)*

Gabriel Martin

Volume 17, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066005ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1066005ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)  
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, G. (2019). La vie et l'oeuvre de Vincent-Pierre Jutras (1855-1920). *Rabaska*, 17, 33–43. <https://doi.org/10.7202/1066005ar>

Résumé de l'article

Vincent-Pierre Jutras s'impose de son vivant comme une figure d'autorité reconnue, à titre de curé de Tingwick et de Baie-du-Febvre. Patriote convaincu, il documente abondamment le français canadien traditionnel, qu'il défend durant près de deux décennies. Dès 1902, il collabore activement aux travaux de la Société du parler français au Canada, qui lui décerne par ailleurs un prix prestigieux en 1911. En 1918, il termine la rédaction du *Parler des Canadiens français*, un manuscrit de quelque 400 pages qui compile plus de 1 500 expressions. Après le décès de Jutras, le linguiste Adjutor Rivard et le folkloriste Luc Lacourcière tentent en vain de publier l'ouvrage, dont ils perçoivent l'incontestable valeur documentaire. Le présent article cherche à faire connaître cette oeuvre, dont une édition critique est en cours de préparation.

## La vie et l'œuvre de Vincent-Pierre Jutras (1855-1920)

GABRIEL MARTIN<sup>1</sup>

Étudiant à la maîtrise en études françaises  
Université de Sherbrooke

*[C]aractère affable et gai, cœur animé du patriotisme le plus pur,  
chercheur obstiné et fin de nos traditions, pasteur fidèle,  
tel fut M. l'abbé Jutras.*

*Le Canada français, juin 1920*

*C'est, à mon sens, un homme à qui la présente génération  
ne rend pas suffisamment justice.*

Lettre de Luc Lacourcière à Émile Chartier, 9 janvier 1950

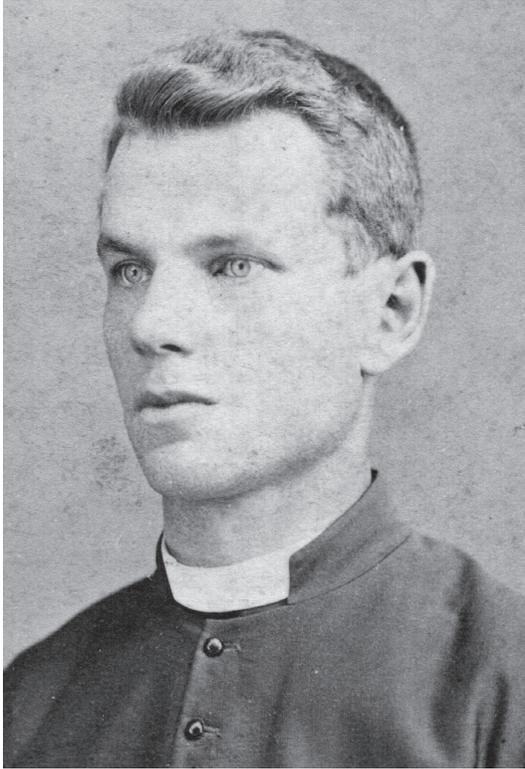
Ecclésiastique qui évolue dans une société pieuse, l'abbé Jutras bénéficie de son vivant d'une importante reconnaissance sociale à titre de curé de Tingwick et de Baie-du-Febvre. S'il semble avoir été singulièrement aimé par ses pairs, Jutras se démarque toutefois surtout pour l'imposante documentation linguistique qu'il a léguée à la postérité. Profondément attaché à la patrie canadienne-française, il étudie la langue de ses compatriotes avec ferveur, pendant près de deux décennies. Son volumineux manuscrit sur le *Parler des Canadiens français*, rédigé il y a un siècle, représente un écrit précieux pour les études ethnologiques et linguistiques au Québec. Dans cet article, nous proposons de faire revivre sommairement le parcours de l'homme en nous attachant surtout à l'histoire de son œuvre sur la langue, dont la valeur patrimoniale ne fait aucun doute.

---

1. Je remercie Claude Poirier de m'avoir aimablement ouvert les portes du Trésor de la langue française au Québec et d'avoir accepté de relire la première version de ce texte. Je tiens aussi à souligner l'aide précieuse d'Audrey Gaulin des archives de l'Université Laval, de Marie Pelletier du Centre d'archives régionales Séminaire de Nicolet et de David St-Laurent du Diocèse de Nicolet.

### Un homme d'Église reconnu

Vincent-Pierre Jutras, parfois désigné simplement comme Pierre Jutras, naît à Baie-du-Febvre le 10 mars 1855 de Moïse Jutras et d'Anathalie Allard, dite Nathalie<sup>2</sup>. Fils d'agriculteur, il grandit et étudie en milieu rural, dans une famille favorable à la vocation chrétienne. De 1869 à 1876, il suit le cours classique au Séminaire de Nicolet, où il entreprend ensuite des études théologiques, en vue d'accéder à la prêtrise<sup>3</sup>.



**Le jeune Vincent-Pierre Jutras, à Nicolet, vers 1880**

Photo : Pierre-Alfred Papillon  
Centre d'archives régionales Séminaire de Nicolet  
(cote F002/O18/227). Domaine public

2. Voir les registres de l'État civil de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, comté de Yamaska, district des Trois-Rivières, pour l'acte de baptême (1855, f. 13) et de sépulture (1920, f. 14-15) de Vincent-Pierre Jutras.

3. Les grandes lignes de la vie de Vincent-Pierre Jutras sont tirées de biographies synthétiques publiées dans trois ouvrages : Joseph-Antoine-Irénée Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903*, t. 2 : « 1861-1903 », Montréal, Librairie Beauchemin, 1903, p. 89 ; Joseph-Elzéar Bellemare, *Histoire de la baie Saint-Antoine, dite Baie-du-Febvre, 1693-1911*, avec annotations de Benjamin Sulte, Montréal, La Patrie, 1911, p. 577 ; Maurice Fleurent, *Le Clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1994. Notices biographiques*, Nicolet, Séminaire de Nicolet, 1994, p. 264.

Après avoir reçu l'ordination sacerdotale en 1880, il agit pendant cinq ans à titre de vicaire, c'est-à-dire de prêtre adjoint, pour diverses paroisses situées dans le territoire actuellement couvert par les régions administratives du Centre-du-Québec et de la Mauricie<sup>4</sup>. De 1883 à 1884, le vicariat de Jutras est ponctué par une période de repos d'un an aux États-Unis, pendant laquelle il prête tout de même son concours aux cérémonies de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste de New York.

En 1885, Jutras devient curé de la paroisse de Saint-Patrice-de-Tingwick, où il laisse sa marque. Il y fait notamment construire un presbytère en 1890 et une église de 1906 à 1907. En 1913, après avoir passé la moitié de sa vie au service de la même communauté, son évêque lui demande de quitter Tingwick, pour aller s'occuper de sa paroisse natale. Ce départ, auquel il se résigne par pure obéissance, lui vaut un témoignage de reconnaissance digne de mention. Après qu'il ait chanté une dernière grand-messe dominicale, ses paroissiens et paroissiennes se rassemblent à l'extérieur de l'église pour lui offrir une voiture hippomobile d'une valeur de 200 \$, rien de moins. « Vous m'avez fait cadeau d'une magnifique voiture, comme pour m'inviter à revenir au milieu de vous », leur dit alors Jutras ému. « Quand même vous ne m'auriez pas fait un tel cadeau, mon désir était vraiment de revenir vous voir, et soyez assurés que je n'y manquerai pas<sup>5</sup>. » Le jour du départ, un cortège accompagne le véhicule du prêtre sur une dizaine de kilomètres, avant les derniers adieux sur le quai de la gare. À son arrivée à Baie-du-Febvre, une chorale et une fanfare l'accueillent à sa grande surprise<sup>6</sup>, ce qui a certainement dû plaire à cet homme réputé sensible.

### Un défenseur de la langue canadienne-française

Les écrits laissés par Jutras et par ceux qui l'ont côtoyé laissent deviner un homme ardent, prêt à s'investir pleinement dans les causes qui l'interpellent. Ce caractère, couplé à sa forte foi chrétienne et son patriotisme, contribue à en faire un actif défenseur de la langue traditionnelle de ses compatriotes, langue qu'il documente abondamment de 1902 à 1918. L'idée d'illustrer la parenté du français canadien avec celui de France l'anime particulièrement, puisqu'il voit dans une telle entreprise une manière de contribuer à la revalorisation et à une certaine épuration de la langue populaire de sa patrie.

4. Il s'agit des paroisses situées dans les municipalités de Saint-Wenceslas, Tingwick (temporairement appelé Pontgravé), L'Avenir, Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Célestin et Yamachiche.

5. [Anonyme], « M. l'abbé P. V. [sic] Jutras », dans *L'Action sociale*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 278, 11 septembre 1913, p. 5. Cf. [Anonyme], « Les Paroissiens de St[-]Patrice de Tingwick », dans *L'Union des Cantons de l'Est*, 47<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 88, 5 septembre 1913, p. 2; et [Anonyme], « Les Paroissiens de St-Patrice de Tingwick », dans *L'Union des Cantons de l'Est*, 47<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 40, 19 septembre 1913, p. 4.

6. [Anonyme], « Baieville fait une belle démonstration à son nouveau curé », dans *La Presse*, 29<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 266, 15 septembre 1913, p. 14.



**L'abbé Vincent-Pierre Jutras à Nicolet, vers 1900**

Photo : Joseph-Donat Richard

BANQ Québec (cote P1000, S4, D83, PJ20). Domaine public

À quand remonte l'éveil de Jutras aux enjeux liés à la langue ? Est-ce lors de ses études à Nicolet, lors de son séjour auprès des minorités francophones de New York ou encore lors de lectures d'agrément ? Nous l'ignorons. Il est toutefois possible que ce soit Adjutor Rivard qui l'ait incité à s'investir dans la cause<sup>7</sup>. Rivard, rappelons-le, est l'un des principaux artisans de la Société du parler français au Canada (dorénavant la SPFC ou la Société), laquelle se dévouait à l'étude et la valorisation de la langue canadienne-française<sup>8</sup>.

7. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que les deux hommes se côtoyaient fort probablement déjà en 1901, alors qu'ils faisaient tous deux parties de la section des rentes viagères de l'Union franco-canadienne, une association catholique de placements financiers (Louis-Gaspard Robillard, « L'Union franco-canadienne : section des rentes viagères », dans *Le Réveil*, vol. 14, n° 285, 9 avril 1901, p. 46).

8. L'influence de Joseph-Évariste Prince, cofondateur de la SPFC, est aussi vraisemblable, celui-ci étant un ancien camarade de classe de Jutras (Joseph-Évariste Prince, *Le Séminaire de Nicolet. Souvenir des fêtes du centenaire, 1803-1903*, Québec, Imprimerie Édouard Marcotte, 1903, p. 70). Notons que, dans sa correspondance, Jutras désigne successivement cet ami sous son prénom usuel (*Évariste*) et son nom de famille (*Prince*), ce qui dénote une familiarité particulière (voir à titre d'exemple Vincent-Pierre

Jutras collabore activement aux travaux de la SPFC, dès sa seconde année d'existence. Aux yeux d'un de ses contemporains, il s'est imposé comme « un des plus actifs et des plus ardents “ouvriers” [de la Société] du Parler français de Québec<sup>9</sup>. » C'est d'ailleurs à titre de collaborateur de l'enquête linguistique de la Société qu'on évoque encore parfois son nom<sup>10</sup>.

Pendant un peu plus d'une décennie, Jutras publie d'importants travaux sur le parler populaire dans le *Bulletin du parler français au Canada*. Comme le résume le linguiste Louis Mercier :

Il [Jutras] explore méthodiquement tous les sujets qu'il aborde, comme l'industrie du sucre d'érable, la maison ancestrale, la vieille grange, le métier à tisser, le harnachement, la cordonnerie domestique, etc. Entre septembre 1903 et octobre 1914, le comité du *Bulletin* publie successivement huit « études lexicologiques » qu'il doit le plus souvent étaler sur plusieurs numéros en raison de l'ampleur de la documentation accumulée<sup>11</sup>.

L'une de ses collaborations, intitulée *La Maison de mon grand-père*, lui vaut même le premier prix d'un concours tenu en 1911 par la SPFC<sup>12</sup>. Selon Rivard, l'écrit de Jutras est « la plus belle étude de dialectologie romane, et la plus considérable, et la plus sûrement établie, qu'on ait encore vue chez nous<sup>13</sup> ». Le lettré traditionaliste Camille Roy renchérit et dépeint élogieusement ce travail comme « un vol d'images familières qui traverse la mémoire, et qui fait presque, ô merveille ! d'une page de dictionnaire, une page de poésie<sup>14</sup> ! » Le commentaire de Roy évoque indirectement le fait que les articles de l'étude sont fréquemment liés entres eux, tels les maillons d'une chaîne, ce qui incite à les lire d'une traite plutôt que de manière morcelée.

Jutras, lettre à Adjudtor Rivard, Pontgravé, 23 juillet 1904. Université Laval – Direction des archives de l'Université Laval [dorénavant DAUL], Québec, cote P197/E,1). Notons aussi que Prince était marié à Lydia Rivard, sœur d'Adjudtor.

9. Élie-Joseph Auclair, « Au hasard des vacances », dans *Revue canadienne*, nouvelle série, vol. 10, juillet-décembre 1912, p. 238.

10. Wim Remysen et Louis Mercier, « Les Prêtres et religieux du Canada français observateurs de la langue et collecteurs de mots », dans *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 24-26, automne 2013, p. 252.

11. Louis Mercier, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois, 1902-1962. Histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Langue française en Amérique du Nord », 2002, p. 224-225.

12. Adjudtor Rivard, « Concours de la Société du parler français au Canada : décision du jury », dans *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 10, n° 5, janvier 1912, p. 179-180.

13. Adjudtor Rivard, « Concours de la Société du parler français au Canada », dans *Le Devoir*, 3<sup>e</sup> année, n° 75, 29 mars 1912, p. 7.

14. Camille Roy, « Rapport du premier concours littéraire de la Société du parler français au Canada », dans *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 11, n° 1, septembre 1912, p. 13. Préalablement publié dans *Le Devoir*, 3<sup>e</sup> année, n° 151, 27 juin 1912, p. 3.

303. **Siau à baril**                    Seau, qu'on appelait aussi *siau* à  
(*syó* à *bàri*)                    boire, servant de réservoir d'eau pota-  
ble pour la maisonnée. Il avait la  
forme d'un petit baril, ce qui rendait  
le puisement de l'eau plus facile.
304. **Siau à boire**                    Seau, qu'on appelait aussi *siau* à  
(*syó* à *bwe:r*)                    boire, servant de réservoir d'eau pota-  
ble pour la maisonnée. Il avait la  
forme d'un petit baril, ce qui rendait  
le puisement de l'eau plus facile.
305. **Siau aux cochons**            Grand seau dans lequel on jetait  
(*syó* ó *kòeō*)                    les déchets de la table, les *pelures*  
(épluchures) de patates, les *eaux* de  
306. (*plu:r*)                    (épluchures) de patates, les *eaux* de  
307. (*ódvésèl*)                    *vaisselle* (*o dvésèl*), eaux qui avaient  
servi à laver la vaisselle, pour les  
porter aux animaux de la *soue*, souille,  
porcherie.
308. (*su*)

**La monographie lie les synonymes *siau à baril* et *siau à boire*,  
puis expose les liens encyclopédiques entre *siau aux cochons*, *pelures*,  
*eaux de vaisselle* et *soue*, en présentant leurs transcriptions phonétiques  
en entrée et leurs définitions ou synonymes dans un texte suivi**

Extrait de l'étude primée de Jutras, publiée par tranches, de janvier 1912 à juin 1913.

Vincent-Pierre Jutras, « La Maison de mon grand-père [...] », dans *Bulletin  
du parler français au Canada*, vol. 11, n° 3, novembre 1912, p. 125

Jutras s'est aussi fait connaître pour ses conférences énergiques. Le 5 décembre 1904, lors de la première séance publique tenue par la SPFC, on le remarque avantageusement pour sa causerie sur le rôle potentiel de l'école primaire « dans le travail d'épuration de notre langage populaire<sup>15</sup> », c'est-à-dire dans le combat contre les anglicismes, combat qu'il prône tout autant qu'un « droit à l'existence du parler canadien [distinct de celui de France]<sup>16</sup>. » En 1912, lors du Premier Congrès de la langue française au Canada, il renchérit et lance un appel passionné : « notre belle langue française [...] cultivez-la, développez-la en vous et autour de vous ; veillez à ce que la rouille de l'anglicisme ne vienne ni l'attaquer ni la faire périr<sup>17</sup>. »

### Un prêtre-langagier et son chant du cygne

En 1909, Jutras entreprend un projet ambitieux, pour ainsi dire son chant du cygne : il entame la rédaction du *Parler des Canadiens français*, un recueil d'expressions figées ou semi-figées recensées auprès des siens. Le sujet apparaît dans l'air du temps, considérant à posteriori que les premiers germes de

15. [Anonyme], « Le "Parler français" », dans *La Vérité*, 24<sup>e</sup> année, n° 7, décembre 1904, p. 7.

16. Anonyme, « Société du parler français au Canada », dans *L'Enseignement primaire*, 26<sup>e</sup> année, n° 5, janvier 1905, p. 278.

17. [Anonyme], « Le Congrès de la langue française », dans *Le Devoir*, 3<sup>e</sup> année, n° 75, 29 mars 1912, p. 5. Cf. Vincent-Pierre Jutras, « L'École et l'anglicisme », dans *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec, 24-30 juin 1912. Mémoires*, Québec, L'Action sociale, 1914, p. 300-313.

la phraséologie – l'étude méthodique des tournures typiques d'une langue – ont été semés par le *Traité de stylistique française* de Charles Bally la même année<sup>18</sup>. S'intéressant aux dictons populaires depuis quelques années déjà<sup>19</sup>, Jutras cherche surtout, avec sa compilation, à comparer le parler canadien avec celui de France, pour infirmer l'idée selon laquelle on parlerait un « patois » non français au Canada et en Nouvelle-Angleterre<sup>20</sup>.

Il semble que le prêtre-langagier ait terminé une première mouture de son manuscrit vers la fin de 1914, à en croire un commentaire d'Adjutor Rivard qui annonce alors la publication prochaine, par la SPFC, d'un « recueil de locutions proverbiales et d'idiotismes<sup>21</sup> » établi par Jutras. Toutefois, l'ouvrage n'est pas édité, sans doute en raison des limitations financières de la Société et de contraintes entraînées par le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Quoi qu'il en soit, Jutras continue d'enrichir son travail dans les années qui suivent. Le texte liminaire du manuscrit suggère qu'il termine l'essentiel de la compilation en novembre 1917. Le 10 avril 1918, il écrit à Rivard : « Je vous envoie à toutes [*sic*] risques deux feuilles sur lesquelles j'ai transcrit quelques proverbes et locutions bien canadiens que j'ai oubliés dans notre ouvrage. Est-il trop tard<sup>22</sup>? » Ces deux feuilles constituent les deux dernières pages du manuscrit, qui a donc été achevé en 1918. L'œuvre finale est colossale : le manuscrit fait plus de 400 pages.

### *Un contenu richissime et unique*

Le manuscrit de Jutras se démarque par la richesse et l'unicité de son contenu. Il documente plus de 1 500 expressions canadiennes<sup>23</sup>, recueillies pour la

18. Charles Bally, *Traité de stylistique française*, Heidelberg, C. Winter, 1909, 2 vol.

19. En 1904, Jutras avait déjà établi une liste de 80 dictons populaires, qu'il avait soumise à Joseph-Clovis-Kemner Laflamme, un éminent membre fondateur de la SPFC (Vincent-Pierre Jutras, lettre à Adjutor Rivard, Tingwick, 10 avril 1904. Université Laval - DAUL, Québec, cote P197/E,1)

20. Jutras réagit à la déformation des propos de Jean-Jules Jusserand, ambassadeur de France à Washington, qui aurait, selon certains journaux américains, laissé entendre que les Canadiens parlaient un patois fortement distinct du français hexagonal. La diffusion de cette information fallacieuse a d'abord été dénoncée par un périodique de Fall River ([Anonyme], « Le Parler de France et les Canadiens », dans *L'Indépendant*, vol. 57, n° 8, 10 juillet 1909, p. 4), où le principal intéressé rectifie rapidement les faits, en affirmant que « [l]e langage des Canadiens et celui des Français est le même langage, étant le français. » (Jean-Jules Jusserand, « L'Incident de Plattsburgh », dans *L'Indépendant*, vol. 57, n° 12, 15 juillet 1909, p. 4).

21. Adjutor Rivard, « La Langue et l'esprit », dans *Le Parler français*, vol. 13, n° 4, décembre 1914, p. 154.

22. Vincent-Pierre Jutras, lettre à Adjutor Rivard, Baie-du-Febvre, 10 avril 1918. Centre d'archives régionales Séminaire de Nicolet, Nicolet, cote F321/A27/1.

23. Notons que Jutras inclut aussi dans son ouvrage des expressions qu'il considère communes au Canada français et à la France (*après la pluie, le beau temps ; en forgeant on devient forgeron...*). La manière dont il a récolté et présenté des données sur la variation diatopique est une question complexe et plutôt nébuleuse, que nous comptons débrouiller dans des travaux subséquents.

plupart « sur le vif<sup>24</sup> », c'est-à-dire en situation de communication naturelle.

L'ouvrage se sépare en deux parties, qui présentent d'une part des proverbes (*avec les sous, on fait les piastres; du choc des idées jaillit la lumière...*), d'autre part divers types d'expressions plus ou moins figées (*en masse, ce n'est pas les chars, sacre ton camp d'ici...*). La première partie est divisée en fonction des quatre vertus cardinales de la théologie chrétienne, à savoir la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance. La seconde partie regroupe l'essentiel de son contenu par thématiques (discrétion, habileté, franchise...) ou par catégories lexicogrammaticales (expressions adverbiales, prépositives, conjonctives...).

La microstructure est relativement stable; hormis quelques exceptions, chaque article présente un numéro d'ordre, suivi d'une entrée, puis d'une définition. À titre d'exemple, le premier article de l'ouvrage va comme suit :

1. – **Quand le blé est mur [sic], on le fauche.**

Pour qu'une entreprise nous profite, il faut donner à temps les soins qu'elle exige.

Parfois, l'entrée est accompagnée d'une expression analogue relevée dans les usages de France, marquée avec l'abréviation « Fr. ». Il arrive aussi fréquemment que la définition de base soit complétée de développement libre (commentaires explicatifs, anecdotes, citations...), comme dans cet exemple :

13. – **Le rossignol ne fait pas le printemps.**

Fr. **Une hirondelle ne fait pas le printemps.**

Un fait isolé ne peut servir de preuve.

Le principe d'induction : *ab uno disce omnes* (d'après un seul jugez de tous les autres), sert beaucoup à la science. Mais son application légitime demande une grande discrétion, beaucoup d'étude et d'observations. Appliqué sans discernement, il mène à des conclusions erronées, injustes et très souvent ridicules.

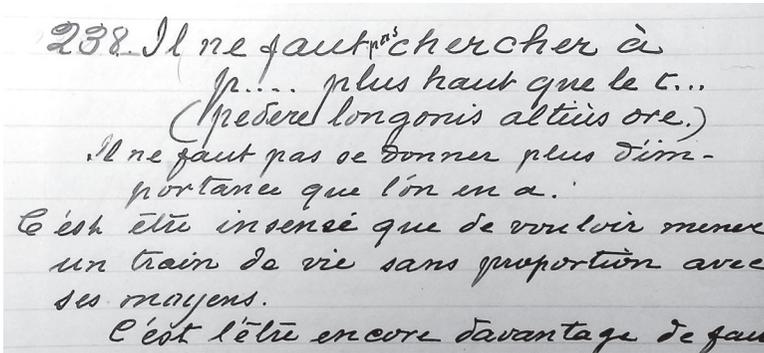
Ce fut le cas de ce voyageur américain qui, traversant une de nos campagnes canadiennes – peut-être celle de Caughnawaga ou de Lorette – aperçut, par la fenêtre de son char, assise sur le seuil de sa porte, une vieille femme maigre [sic] et toute courbée, qui fumait la pipe. Vite il prit son calpin [sic] pour noter un détail aussi piquant. Rentré chez lui, il publie une étude sur les mœurs de nos habitants. On y pouvait lire en toutes lettres que les femmes faisaient usage de tabac tout autant que les hommes, témoin cette vieille qu'il avait vue – de ses yeux vue – fumer la pipe !

Bien que l'on sente fréquemment la voix de l'auteur dans les développements, ceux-ci prennent parfois aussi la forme de compléments encyclopédiques

24. Joseph-Elzéar Bellemare, *Oraison funèbre de l'abbé Vincent-Pierre Jutras, curé de la Baie-du-Febvre*, 26 mai 1920 (Archives diocésaines de Nicolet, Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, document 191).

purement factuels. Ainsi, après avoir précisé que *s'éjarrer* a pour synonyme *s'éhancher* (entrée « 1028. – **La vache s'est éjarrée** »), Jutras fournit ces précisions : « L'action de s'éjarrer [...] se fait quand les deux pieds de derrière de l'animal glissent de côté en même temps, et qu'il ne peut, à cause de son poids, les ramener à leur position normale. Cet accident se produit souvent sur la glace vive. »

Sur le plan purement linguistique, l'auteur adopte aussi une approche descriptive, c'est-à-dire qu'il décrit le français canadien en se gardant d'émettre des jugements normatifs explicites sur les emplois lexicaux dont il rend compte. Cela dit, on remarque qu'il censure tout de même quelques expressions à l'aide des points de suspension, lorsqu'il les juge contraires au bon goût ou à l'étiquette de son époque, comme l'illustre l'extrait qui suit.



« **Il ne faut pas chercher à p... plus haut que le t...** »

Extrait du manuscrit, présentant une expression populaire où Jutras masque les mots *péter* et *trou* (au sens de « anus »), sans négliger de fournir une traduction littérale en latin (« *pedere longonis altius ore* ») en guise de clé de décodage.

Centre d'archives régionales Séminaire de Nicolet  
(cote F321/A27/1). Domaine public

### ***Une œuvre prisée, demeurée inédite***

L'apport évident du *Parler des Canadiens français* à la documentation du français canadien ne manque pas de susciter l'enthousiasme des membres de la SPFC. À l'occasion d'une séance tenue par la Société le 21 avril 1920, on exprime de nouveau le souhait d'éditer l'ouvrage : « nous espérons », indique le compte rendu, « que le jour viendra vite, où le beau manuscrit de M. l'abbé Jutras sera confié à l'imprimeur. Ces proverbes intéressent à la fois les amateurs de folklore et les linguistes ; notre parlure savoureuse et

nos traditions ancestrales s’y retrouvent en étroite intimité<sup>25</sup>. » Le manuscrit est alors entre les mains d’Adjutor Rivard, qui en fait publiquement la présentation<sup>26</sup>. De santé particulièrement précaire depuis quelques années, Jutras est au même moment en séjour aux États-Unis, en vue de reprendre des forces<sup>27</sup>. Cependant, ce voyage sera son dernier. De retour au pays, il décède le 21 mai, alors qu’il est de passage chez son frère, au Manitoba<sup>28</sup>. Les ressources de la SPFC étant consacrées à la préparation du *Glossaire du parler français au Canada*<sup>29</sup>, l’œuvre du défunt collaborateur ne peut être publiée. Le manuscrit est remis à sa famille, après être demeuré quelque temps dans les archives de la Société<sup>30</sup>.

En 1946, l’éminent folkloriste Luc Lacourcière apprend l’existence du document, qu’il recherche à l’instigation de Marius Barbeau<sup>31</sup>. En 1951, après de longues démarches, il parvient à le retrouver auprès de Laval Jutras, neveu de l’auteur<sup>32</sup>. Lacourcière prévoit alors d’éditer l’œuvre à l’occasion du cinquantième de la SPFC. Le projet, trop coûteux et chronophage, doit toutefois être abandonné<sup>33</sup>. En février 1953, une transcription du manuscrit peut tout de même être dactylographiée aux Archives de folklore de l’Université Laval<sup>34</sup>. Lacourcière projette de publier cette transcription par tranches dans la *Revue de l’Université Laval*<sup>35</sup>, mais encore une fois il y a loin de la coupe aux lèvres.

25. [Anonyme], « Le Parler français », dans *Le Canada français*, vol. 4, n° 4, mai 1920, p. 308.

26. Adjutor Rivard, « À propos de proverbes », dans *Le Canada français*, vol. 4, n° 5, juin 1920, p. 400-407.

27. Joseph-Gérin Gélinas, « M. L’abbé Pierre Jutras », dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, vol. 19, n° 6, 15 juin 1920, p. 115-116.

28. Élie-Joseph Auclair, « Le Curé Vincent-Pierre Jutras », dans *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 75, n° 26, 28 juin 1920, p. 415-420.

29. Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L’Action sociale, 1930.

30. Jean-Denis Gendron, « 240<sup>e</sup> réunion du Bureau de direction », procès-verbal, Québec, 13 novembre 1952, p. 12. Université Laval - DAUL, Québec, cote P197/B,2.

31. Marius Barbeau, lettre à Luc Lacourcière, Ottawa, 13 janvier 1946 et Luc Lacourcière, lettre à Antoine Rivard, Québec, 16 janvier 1946. Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C5/2,71.

32. Lacourcière a d’abord tenté de retrouver le manuscrit en 1946 auprès d’Antoine Rivard, fils d’Adjutor. En 1949 et 1950, sa correspondance avec Émile Chartier le dirige vers Antonio Denoncourt, qui réoriente à son tour Lacourcière vers Moïse-Pierre, Louis-Philippe et Laval, trois fils d’Ernest Jutras, demi-frère de Vincent-Pierre. Le manuscrit est finalement envoyé au chercheur le 27 avril 1951. Pour plus de détails, cf. la correspondance de Luc Lacourcière sur le sujet, de 1949 à 1952 notamment (Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C5/2,71).

33. Luc Lacourcière, lettre à Laval Jutras, [Québec], 21 février 1952. Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C5/2,71.

34. La dactylographie originale, absente des archives de la SPFC, semble être perdue. L’Université Laval possède toutefois deux copies carbone de cette transcription dactylographique : le premier exemplaire, sur lequel Lacourcière a corrigé à la main les coquilles, est conservé dans le fonds du chercheur (Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C1/2,63); le second exemplaire, marqué de la signature de Marcel Juneau, est conservé dans la bibliothèque du Trésor de la langue française au Québec (sigle « JutrParl »), qui en possède aussi une photocopie reliée.

35. Jean-Denis Gendron, « 245<sup>e</sup> réunion du Bureau de direction », procès-verbal, Québec, 25 mars 1954, p. 29. Université Laval - DAUL, Québec, cote P197/B,2.

En 1962, l'original passe de nouveau aux mains de la famille Jutras<sup>36</sup>, avant d'être donné à la fabrique de Baie-du-Febvre, qui le dépose aux archives du Séminaire de Nicolet, où il est conservé depuis 1995<sup>37</sup>. Aujourd'hui tombé dans le domaine public, le manuscrit de Jutras demeure inédit<sup>38</sup> et n'a été mis à profit que de manière parcellaire chez de rares auteurs<sup>39</sup>.

## Conclusion

Homme d'Église et défenseur du parler canadien-français, Jutras était, pour reprendre les mots d'un de ses amis, un « patriote ardent, épris des beautés de notre chère langue française<sup>40</sup> ». Son legs, à peine étudié, gagne à être sorti de la poussière ; son manuscrit, entre autres, pourrait nous en apprendre plus sur le français utilisé par les Canadiens et Canadiennes au début du xx<sup>e</sup> siècle. Documentation sur la langue populaire, cette œuvre riche permet aussi d'observer la langue utilisée par Jutras lui-même<sup>41</sup>.

Méconnue du grand public aussi bien que des cercles linguistiques, l'œuvre de Vincent-Pierre Jutras mérite pourtant qu'on lui réserve une place – ne serait-elle qu'humble à l'image de l'homme – aux côtés de celles des Potier, Viger, Dunn, Clapin et Blanchard, dont les simples patronymes renvoient à des figures familières aux lexicographes québécois d'aujourd'hui.

36. Luc Lacourcière, lettre à Louis-Philippe Jutras, [Québec], 5 mars 1962. Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C5/2,71.

37. Vincent-Pierre Jutras, « Parler des Canadiens français », ms., [Baie-du-Febvre], 1918. Centre d'archives régionales Séminaire de Nicolet, Nicolet, cote F321/A27/1. Notons qu'un facsimilé noir et blanc du manuscrit original est conservé sur microfilm à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval (cote PN 6455 C213 P253).

38. Cependant, nous sommes en train de préparer une édition critique du manuscrit, à paraître dans quelques années. Nous souhaitons ainsi réaliser le vœu exprimé aussi bien par Jutras lui-même, que par Adjutor Rivard et Luc Lacourcière.

39. Dans les années 1950, un article composé de cinq proverbes empruntés à Jutras a été publié dans une revue parisienne ([Anonyme], « Proverbes canadiens », dans *Vie et langue*, n° 36, mars 1955, p. 115) ; bien qu'une lettre de Luc Lacourcière suggère que cette petite liste est attribuable à Jean-Denis Gendron (Luc Lacourcière, lettre à Louis-Philippe Jutras, Québec, 5 mars 1962. Université Laval - DAUL, Québec, cote P178/C5/2,71), ce dernier infirme catégoriquement cette information (Jean-Denis Gendron, lettre à Gabriel Martin, Québec, 22 janvier 2019. Archives personnelles, Sherbrooke). Les dictionnaires de Pierre DesRuisseaux (*Le Livre des proverbes québécois*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, p. 163-175) et d'André Clas et Émile Seutin (*J' parle en tarmes*, Montréal, Sodilis, 1989) figurent, avec les travaux de la SPMC et de ses membres, parmi les rares autres sources à avoir emprunté quelques données à Jutras. Vraisemblablement par le truchement de l'ouvrage de DesRuisseaux, quelques apax jutrasiens se sont aussi glissés dans un roman policier de l'écrivaine à succès Fred Vargas (*Sous les vents de Neptune*, Paris, Éditions Viviane Hamy, « Chemins nocturnes », 2004).

40. Arthur Maheux, « L'Œuvre de la Société du Parler français de 1902 à 1927 », dans *Le Canada français*, vol. 14, n° 8, avril 1927, p. 616.

41. Ayant passé l'essentiel de sa vie en zones rurales, dans l'aire linguistique centrale de la province, Jutras emploie une langue potentiellement différente de celle qui était en usage dans les centres urbains de l'Ouest et de l'Est que sont respectivement Montréal et Québec. Un simple coup d'œil sur les premières pages de son manuscrit permet de noter des faits saillants : par exemple, Jutras employait des graphies telles que *calpin* (*calepin*), *dévisé* (*devise*), *maigre* (*maigre*) et *révèle* (*révèle*), alors disparues de l'usage hexagonal.